MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

Edition spéciale nº I 8 Juin I956

MILDIOU de la POMME de TERRE

L'état actuel de la plupart des cultures rend impossible une extension de la maladie dont les prémières manifestations ont été observées à ESPALION dès le I7 mai.

C'est pourquoi nous recommandons aux cultivateurs d'assurer la protection de leurs cultures en réalisant avant le I5 juin une pulvérisation soignée à l'aide de l'un des produits suivants :

- Bouillie Bordelaise
- Sulfate basique de cuivre
- Oxydes cuivreux
- Oxychlorure de cuivre
- Captane
- Zinèbe
- Mélange Zinèbe-Cuivre

Bien entendu on profitera de ce traitement pour lutter contre le doryphoe, en utilisant :

- Arséniate de chaux
- Arséniate d'alumine naissant
- Produits à base de roténone
- " " de chlordane
- " " de lindane
- " " de dieldrine
- " " de D.D.T.
- " " de Camphène chloré

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
L.L. TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, I6, Rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 Mars I956.